**Herblay**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes d’Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine et Montigny-lès-Cormeilles

**INTERCOMMUNALITES**

CA Val Parisis

**Contexte politique**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** | | | | | | | |
| **Période élective** | | **Mandat** | | **Identité** | **Nuance** | | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Jeanne Docteur |  | [DVD](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Fonctionnaire à la retraite  Conseillère municipale en charge du Comité des œuvres sociales Conseillère municipale de [Montigny-lès-Cormeilles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Montigny-l%C3%A8s-Cormeilles) |
| 2015 | en cours | Philippe Rouleau |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Directeur des ventes Maire d'[Herblay](https://fr.wikipedia.org/wiki/Herblay), Vice-Président de Val Parisis délégué aux Transports et aux Mobilités douces 9ème Vice-Président du Conseil départemental délégué aux Transports  Administrateur d’IDFM |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Jeanne Docteur et Philippe Rouleau ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire), 36,97 %) et Corinne Clavies et Cyrille Rochereau ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_(parti_fran%C3%A7ais)), 24,36 %). Le taux de participation est de 42,26 % (13 908 votants sur 32 907 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Jeanne Docteur et Philippe Rouleau ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)) sont élus avec 71,52 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 41,78 % (8 808 voix pour 13 748 votants et 32 906 inscrits).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Maires élus en 2020** | | | | |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| HERBLAY | Philippe Rouleau | DVD | 61.07 % | 63.07% |
| LA FRETTE-SUR-SEINE | Xavier Melki | DVD | 100 % | 71.09% |
| MONTIGNY-LES-CORMEILLES | Jean-Noël Carpentier | DVG | 54.49 % | 61.14% |

**Eléments marquants**

Enfance :

Emménagement de la PMI dans de nouveaux locaux en Août 2020 (2 Avenue Philippe Seguin – Herblay) et ouverture au public en Septembre 2020.

Handicap :

Le projet de reconstruction - réhabilitation du foyer du Grand Cèdre à Montigny les Cormeilles est en cours de réalisation.

Grand projet métropolitains : Axe Seine :

Réalisation de l’intégralité du jalonnement des sections valdoisiennes de l’itinéraire provisoire de La Seine à Vélo durant l’été 2020.

Inauguration le 23 mai 2021 de l’itinéraire interdépartementale La Seine à Vélo.

Plantation du premier arbre à Herblay-sur-Seine, de la Forêt de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt en décembre 2019 :

Dans les dix prochaines années, un million d'arbres seront plantés sur le site de 1 350 ha de la Forêt de Pierrelaye-Bessancourt, faisant le lien entre les forêts de Montmorency et de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Elle s'étendra sur les sept communes de Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny. C’est un aménagement à 84,5 M€.

La France n'a pas connu projet de pareille ampleur depuis quatre siècles. Colbert devait alors développer les forêts pour assurer la construction des navires français.

Le projet a trois ambitions : préserver la plaine en tant qu'espace naturel, lui donner une autre vocation et offrir un nouveau cadre de vie aux habitants.

Ces derniers pourront à terme emprunter l'une des huit portes d'accès à la forêt, afin de parcourir les 90 km de chemin qui la traverseront.

Pour les habitants du Val d’Oise et de l’Ile-de-France, cette forêt viendra renforcer la trame verte et contribuera à la lutte contre la pollution atmosphérique et contre le réchauffement climatique. Pour la France, voici un projet inédit depuis plusieurs siècles, et de long terme puisque la forêt ne sera mature que d’ici 30 à 50 ans.

**Environnement**

**HERBLAY SUR SEINE**

**Création du premier sanctuaire de biodiversité sur l’Ile d’Herblay-sur-Seine**

**Dans le Val-d’Oise, près de 11 % de la flore, 14 % des oiseaux nicheurs, 21 % des amphibiens, 27 % des chauves-souris, 18 % des papillons de jour et zygènes et 11 % des libellules sont aujourd’hui menacés.**

L’île d’Herblay a été choisie en décembre 2019 par le Conseil départemental afin de créer une zone refuge où l’intervention de l’homme serait réduite au strict minimum favoriserait le retour d’espèces emblématique, rares ou protégées. Elle présente le plus de potentialités : grande surface (11 hectares), non accessible, présence d’espèces floristiques et faunistiques intéressantes, accueil d’oiseaux spécialistes des zones humides soit en hivernage, halte migratoire ou nidification.

Elle abrite une quinzaine de taxons dont certains sont très intéressants tels que le Potamot luisant, perfolié, la Sagittaire et le Rubanier. C’est aussi un habitat privilégié pour les odonates, comme la Naïade aux yeux bleus. De plus, de petites saulaies basses et les vieux arbres offrent des sites de reproduction pour les pics, et peuvent servir de "dortoir" pour des espèces communes comme les hérons en période de rassemblement pré-migratoire.

Enfin elle s’inscrit naturellement dans le prolongement jusqu’à la Seine de la future Forêt de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt, constituant ainsi un véritable corridor de biodiversité comme l’a indiqué Philippe Rouleau, maire d’Herblay-sur-Seine et vice-président du Conseil départemental lors de l’examen du projet en séance départementale de décembre 2019.

Il s’agit du premier sanctuaire de biodiversité installé par le Conseil départemental, d’autres projets sont à l’étude sur les îles de la Seine et de l’Oise.

**Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Plan de relance en faveur des jeunes valdoisiens voté en septembre 2020, le Département a inauguré un dispositif inédit avec la Bourse à impact social et environnemental. L’objectif est de soutenir des projets de créations d’entreprise portés par des jeunes Valdoisiens ayant un impact positif sur le territoire. Lors de la première édition, 10 projets ont été récompensés et ont reçu un soutien global de 60 000 € et ont pu bénéficier d’un accompagnement à la création d’entreprise par les experts d’Initiactive 95. Ces jeunes Valdoisiens ambitionnent de lancer leur entreprise dans des secteurs divers : écologie, cosmétique, aide à la personne, épicerie sociale, santé et sport.

→ Un projet récompensé est situé sur le canton :

* **Laly à Montigny-lès-Cormeilles**

Son projet est de fabriquer des produits cosmétiques bio et faits maison. L’objectif est de concilier l’écologie, le recyclage et les produits cosmétiques naturels dans une démarche anti-gaspillage, et notamment dans le but de valoriser les produits locaux. Le Département attribue une bourse de 6 000 euros à Leslie Artus, porteuse de ce projet de fabrication de produits cosmétiques.

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 582 730 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Subventions accordées entre 2015 et 2020 dans le cadre du Guide des Aides :**

**3 993 185 €**

**LA FRETTE SUR SEINE**

**2019 Inauguration des travaux de restructuration du groupe scolaire Calmette et Guérin**

Cette inauguration signifie l’amélioration durable du cadre de vie des élèves et des enseignants du groupe scolaire Calmette et Guérin.

C’est un accomplissement dont nous pouvons nous réjouir et auquel le Conseil départemental du Val d’Oise est fier d’avoir apporté son concours.

Si nous avons participé à la restructuration du restaurant scolaire (100 000 euros) de Calmette et Guérin ainsi qu’à l’extension de son accueil de loisirs (115 000 euros), c’est pour notre jeunesse, pour que nos enfants aient, partout en Val d’Oise, les mêmes chances de réussir et les mêmes moyens de s’épanouir.

L’aide financière apportée à ce projet est à la hauteur de l’enjeu. Cet enjeu à la base de toute chose n’est autre que l’éducation : l’éducation comme socle de l’égalité des chances et comme moyen irremplaçable de transmettre les valeurs de notre République.

**MONTIGNY-LES-CORMEILLES**

**2019 Inauguration du groupe scolaire Yves Coppens, du gymnase Lilian Thuram et de la place Lucy**

Le Val-d’Oise a apporté son soutien financier à la construction du groupe scolaire Yves Coppens (subvention de 1 120 000€).

Ici les élèves ont la chance d’apprendre dans un nouveau lieu d’éducation qui cumule l’avantage d’être moderne, innovant et respectueux de l’environnement.

**HERBLAY**

**2019 Inauguration des nouvelles salles de classe de l'école élémentaire Jean Moulin**

Ces nouvelles salles de classes témoignent de l’investissement que l’on doit à notre jeunesse et à son éducation.

La compétence départementale s’attache, avant tout, à la construction et à l'entretien des collèges. Pour autant, l’action du Département du Val d’Oise s’inscrit dans une ambition bien plus large : celle d’offrir à l’ensemble de sa jeunesse, sur l’ensemble du territoire, les mêmes chances de réussite.

Pour apprendre et s’épanouir dans les meilleures conditions, il faut d’abord des bâtiments adaptés aux effectifs ; des outils et équipements pensés pour les différentes activités pédagogiques et pour chaque moment de la vie scolaire.

Herblay est une commune très attractive. Sa population augmente et, avec eux – c’est bien légitime – les besoins des familles en matière d’équipements publics.

Or nous savons tous ici que la construction et la rénovation des équipements scolaires et périscolaires représentent un investissement important pour les municipalités.

C’est pourquoi le Département du Val d’Oise a financé l’extension du groupe scolaire Jean Moulin (maternelle et élémentaire) à hauteur de plus de 167.000 euros dans le cadre de son dispositif d’aides aux communes.

**HERBLAY**

**2019 Inauguration accueil de loisirs du groupe scolaire Les Chênes**

La rénovation des équipements scolaires et périscolaires fait partie des réalisations pour lesquelles le Département est particulièrement investi. C’est dans ce cadre de l’Aide Départementale aux Communes que le Département du Val d’Oise a ainsi apporté sa pierre au projet des Chênes, en y contribuant à hauteur de près de 81.000€.

**HERBLAY**

**2018 Inauguration du réfectoire et de l’extension du groupe scolaire Jean Moulin**

Le réfectoire comme les nouvelles salles de classes maternelles ont été réalisées grâce au concours financier du Département du Val d’Oise qui y a investi plus de 167.000 euros dans le cadre des Aides aux communes.

**HERBLAY**

**2015 Inauguration du groupe scolaire Jean-Louis Etienne à Herblay**

Le contrat départemental qui nous lie à Herblay a permis à celle-ci de bénéficier de nombreuses subventions pour le financement de bon nombre de travaux, dont ce groupe scolaire pour un montant d’un peu plus de 1,3 millions d’euros.

Le Val d’Oise, au travers des compétences qu’il développe, se fait fort de véhiculer des valeurs fortes de proximité, de solidarité, d’accessibilité, de mixité sociale et d’égalité des chances et cette belle réalisation en est le parfait exemple.

**HERBLAY**

**2019 Inauguration des terrains de gazon synthétique au Parc des sports des Beauregards**

Le Conseil départemental a financé les travaux de ce terrain pour près de 83.000 €. Ils comprennent la réhabilitation totale en gazon synthétique, la mise en place d’un arrosage automatique ainsi que la rénovation de son éclairage.

**HERBLAY**

**2019 Inauguration du gymnase des Naquettes**

L’inauguration de ce nouveau gymnase est une excellente nouvelle pour les Herblaysiens. Cela faisait plus de vingt ans qu’ils s’entraînaient au cœur d’un gymnase devenu vétuste, et qui devait pourtant n’être que provisoire ! Il était donc temps d’offrir aux sportifs un nouvel équipement comme celui-ci : un équipement moderne et de qualité.

Ce nouveau gymnase permet la pratique de nombreuses activités comme le badminton, le basketball, ou encore le futsal, et a l’avantage de s’intégrer de manière cohérente à l’enceinte du complexe sportif des Fontaines et aux différents équipements déjà existants.

Afin de soutenir et valoriser la pratique sportive, le Département poursuit une politique ambitieuse qui favorise l’accès au sport pour tous. Il s’attache également, et c’est là d’ailleurs la première nécessité, à aider les municipalités à construire et entretenir des équipements sportifs adaptés. Dans le cadre des Aides aux communes, le Département a ainsi alloué à Herblay-sur-Seine une subvention de 660.000 € pour la création de ce nouveau gymnase.

**LA FRETTE SUR SEINE**

**2015 Inauguration de la bulle de tennis:**

En 2015, malgré une période de disette budgétaire que toutes les collectivités locales ressentaient depuis plus de 4 ans, il était (et demeure) primordial qu’elles continuent de s’entraider pour l’amélioration du cadre de vie de leurs habitants.

C’est dans cet esprit que le Conseil départemental a investi 40 000 euros pour remplacer la « bulle de tennis » de La Frette-sur-Seine.

**HERBLAY**

**2019 Inauguration d’une maison de santé pluridisciplinaire:**

A noter pour cette réalisation que le Département n’a pas donné de subvention. Les travaux avaient commencé avant que le sujet ne soit abordé en assemblée. De fait, le projet ne pouvait faire l’objet d’une aide aux communes.

En 10 ans le Val-d’Oise a perdu près de 200 médecins généralistes. On estime qu’ils sont à présent 1200. Herblay-sur-Seine a su prendre en considération ce qu’il faut appeler une menace pour la vitalité de nos territoires et pour la santé de nos habitants.

Construire un établissement de santé ici était donc logique et il était normal que le Département soutienne cette démarche.

L’ampleur de la désertification médicale et sa complexité nécessitent la mobilisation de tous. D’où la mise en place d’un plan de lutte contre les « désert médicaux » porté par la Région Ile-de-France.

D’où le fait que les Départements accompagnent les porteurs de projets et créent les liens nécessaires pour les voir éclore ; d’où l’impérieuse nécessité que les communes avancent main dans la main avec les professionnels de santé et créent des lieux comme celui que nous avons inauguré ici.

En octobre 2020, le Conseil départemental a voté une actualisation du guide des aides aux investissements des communes et groupements de communes afin d’une part, adapter le dispositif "Lutte contre la désertification médicale" aux différentes demandes présentées par les collectivités.

D’autre part, cette actualisation permet de prendre en compte l'impact de l'état d'urgence sanitaire sur le calendrier de réalisation des travaux d'investissement des collectivités en prorogeant automatiquement les subventions qui devenaient caduques sur cette période.

Nous adaptons chaque année notre dispositif d’Aides aux communes aux priorités que celles-ci nous remontent, et en fonction du zonage établi par l’Agence Régionale de Santé afin de cibler en priorité les zones fragiles ou déficitaires en nombre de médecins.

**Collèges**

**HERBLAY**

**2017 Inauguration du collège Isabelle Autissier**

Isabelle Autissier, ingénieur agronome de formation, première femme à avoir accompli un tour du monde à la voile en solitaire, présidente du Fonds Mondial pour la Nature France (WWF France) depuis 2009 est aussi l’auteur de nombreux ouvrages sur la mer, les voyages et sur le respect de la nature, de l’environnement. Ce respect de la nature, le Département l’applique.

S’intégrant dans un espace urbain créatif, le quartier des Bayonnes, les façades en bois du collège et les espaces verts implantés sur plus de 2 000 m2 démontrent la volonté du Conseil départemental de promouvoir par cet ensemble architectural une visée écologique.

La disposition héliotropique du bâtiment (suivant la course du soleil), la chaufferie biomasse, les panneaux solaires pour la production d’eau chaude pour les logements de fonction, la récupération de l’eau de pluie pour les sanitaires des élèves et la rétention partielle de cette eau de pluie par les terrasses végétalisées concourt à ce même objectif.

Le Conseil départemental a engagé 15 millions d’euros pour ce collège de 600 élèves comprenant, un espace de restauration pour 400 demi-pensionnaires, un plateau sportif, 50 places de parkings pour les enseignants, 4 logements de fonction et surtout des espaces d’accueil et de travail spacieux et de qualité.

**Social**

**Inauguration du Foyer d’Accueil Médicalisé PasseRaile à Herblay en juillet 2017 :**

Le département a apporté une aide de plus de 2,1 millions d’euros pour que ce projet de création de FAM puisse voir le jour. Il faut souligner la **dimension intergénérationnelle du FAM**: en 2017 le plus jeune des résidents était âgé de 21 ans et le plus âgé de 60 ans.

Le **projet d’accompagnement est centré sur l’inclusion** :

* Au niveau de la gestion interne de l’établissement où les résidents sont en permanence associés au fonctionnement de la structure :

- à travers le Forum, instance hebdomadaire qui réunit les résidents, et leur permet d’échanger collectivement sur leur vie au FAM et d’aborder également différents points qui peuvent impacter la prise en charge : les soins, l’accès à la citoyenneté, l’accès à la sexualité, les choix d’alimentation,…

* Mais également en externe où de nombreux partenariats sont été mis en place pour faciliter l’ouverture vers les autres :

Avec **le** **lycée des apprentis d’Auteuil à Sannois** : une classe de menuiserie a conceptualisé un billard adapté aux personnes en situation de handicap et deux résidents ont participé à la fabrication

Avec **la mairie d’Herblay** : projet de sensibilisation des habitants de la commune au respect des places réservées aux personnes handicapées

**Routes et transports**

**Un Plan Vélo départemental pour le vélo du quotidien et pour les loisirs :**

Présenté en décembre 2019, le plan vélo a été définitivement adopté le 29 mai 2020 par le Conseil départemental du Val-d’Oise pour un montant total de 17,3 M€, dont 4,8 M€ investis en 2020. Le Département prévoit d’attribuer une subvention à hauteur de 20% du montant total aux projets des communes et intercommunalités, mais également d’aménager des équipements propres au département (routes, ou collèges).

Le Val d’Oise compte plus de 900 km d’itinéraires aménagés pour les cyclistes.

Le premier objectif du plan est d’améliorer le maillage territorial, en soutenant les projets communaux et en accroissant les réalisations de bandes ou pistes cyclables sur le réseau routier départemental. Il s’agira ainsi d’assurer la continuité des itinéraires.

Les voies doivent faciliter le rabattement vers des équipements de transports, comme les pôles-gares d’Ermont-Eaubonne ou de Cergy-Préfecture, la desserte d’établissements d’enseignement et des pôles d’emplois. C’est particulièrement le cas du pôle de Roissy avec la présence d’infrastructures routières et des vitesses de circulation importantes.

**Réfection du chemin de Pontoise :**

Une subvention de 51 000 euros a été attribuée par le Département en 2018 pour des travaux de voirie (réfection du chemin de Pontoise).

**Des partenariats ont été montés avec des enseignes commerciales bénéficiant d’un accès proche de l’A15 et de l’A115 :**

Et ceci pour matérialiser des aires de covoiturage sur leurs parkings. Une aire de covoiturage a ainsi été implantée sur le parking de Décathlon à Herblay-sur-Seine.

**Agriculture**

**Fonds d’aide exceptionnelle aux agriculteurs et centres équestres**

Les centres équestres et les agriculteurs spécialisés (maraichers, horticulteurs, pépiniéristes…) ont été fortement pénalisés pendant le premier confinement de la crise sanitaire de la Covid-19.

Le Département est à leurs côtés pour affronter cette crise économique et sociale. Ces acteurs du monde agricole font partie de l’identité de notre territoire et agissent pour le bien et le bon local pour les Valdoisiens. Les élus ont approuvé en octobre 2020, la création d’un fonds d’aide exceptionnelle de 95 000 euros pour quinze structures identifiées par le Chambre d’agriculture d’Ile-de-France.

Une commission des aides Agricoles constituée d’élus et de partenaires a examiné chaque dossier individuellement et s’est assuré que tous les autres dispositifs d’urgence existants ont été mobilisés pour ces acteurs en difficulté.

● Parmi ces 15 structures bénéficiaires, un est sur le canton d’Herblay :

- Les Ecuries de la Ferme d’Eragny ont bénéficié d’une aide de 4 000 €.